

# PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT DE LA FACULTÉ DES ARTS

La Faculté des arts veut souligner l'importance de l'enseignement en reconnaissant l'apport exceptionnel d'un professeur et d'un chargé de cours. En 2018, les prix seront accordés à un professeur avec moins de dix ans d'expérience (à titre de professeur) et à un chargé de cours avec moins de dix ans d'expérience (à titre de chargé de cours) ou deux enseignants qui ont enseigné en équipe, avec chacun moins de dix ans d'expérience. Ce concours vise à encourager la participation au concours des prix d'excellence en enseignement de l'UQAM.

## Nature du prix

Les Prix d'excellence en enseignement de la Faculté des arts sont accordés à deux lauréats, un professeur et un chargé de cours, reconnus pour leurs qualités de pédagogue et leur souci d'offrir une formation de qualité aux étudiants. Pour le chargé de cours, ce prix est assorti d'une bourse de 1 000 \$.

## Dossiers de candidature

Tout professeur régulier et chargé de cours avec moins de dix ans d'expérience de l'un des départements ou écoles de la Faculté des arts est éligible au concours. On ne peut pas proposer sa propre candidature. Les personnes qui proposent une candidature doivent faire partie de la Faculté des arts (employé de soutien, étudiant, chargé de cours ou professeur). Ils doivent d'abord avoir l'accord du candidat, de la candidate et ensuite écrire une lettre de proposition de candidature d'une page adressée au doyen Jean-Christian Pleau. Le candidat, la candidate doit ensuite monter son dossier (voir ci-dessous pour les détails) et obtenir une lettre d'appui. Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard **lundi 7 mai** à la Faculté des arts, local J-4050, à l'attention de Geneviève Garneau.

## Contenu des dossiers de candidature

Tout dossier de candidature comporte des documents servant à éclairer le comité d'évaluation sur la qualité de la candidature en lien avec les critères d'évaluation énumérés dans la section suivante. Voici la liste des documents exigés :

- une lettre de proposition de la candidature adressée au doyen Jean-Christian Pleau;
- un texte de présentation préparé par le candidat, la candidate, explicitant sa philosophie d'enseignement et identifiant ses réalisations les plus méritoires au plan de la formation des étudiants (2 pages maximum);
- une lettre d'appui à la candidature provenant d'un professeur, d'un chargé de cours, employé ou d'étudiant de la Faculté des arts;
- le curriculum vitae du candidat, de la candidate (orienté sur l'activité d'enseignement);
- deux (2) plans de cours récents;
- les plus récentes évaluations d'enseignement disponibles (au maximum cinq pièces);
- toute autre pièce jugée pertinente.

## Critères d'évaluation

- la qualité de l'enseignement (maîtrise du sujet enseigné, aptitude à stimuler l'intérêt et la curiosité pour le sujet);
- le leadership en enseignement et l'effort d'innovation pédagogique (stratégies d'enseignement novatrices et variées, mise au point de nouveaux cours, matériel pédagogique novateur);
- la qualité de l'encadrement des étudiants (disponibilité, diligence dans la correction des travaux et dans la transmission des résultats, nombre d'étudiants encadrés et de diplômés).

## CALENDRIER POUR 2018

**7 mai 2018**      Date limite de présentation des candidatures au décanat de la Faculté des arts (J-4050), avant 16 h 30

**décembre 2018**      Remise des prix aux personnes lauréates lors de la Collation des grades de la Faculté des arts

**Les résultats seront confirmés en septembre 2018**

Renseignements : [garneau.genevieve@uqam.ca](mailto:garneau.genevieve@uqam.ca)